

**SERVICE DE LA COMMANDE  
PUBLIQUE**



## **AVIS DE RESULTAT DE MARCHE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

### **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Nom	Ville de La Crau
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	<a href="http://lacrau.marcoweb.fr">http://lacrau.marcoweb.fr</a>
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

### **OBJET DU MARCHE**

Intitulé du marché	Travaux de réalisation d'un réalisation d'un réseau pluvial au droit de l'avenue de Limans
Type de marché	Travaux
Lieu(x) d'exécution	Ville de La Crau
Classification CPV	45112000 - 45232130

### **PROCEDURE**

Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/16.
Allotissement	
Si oui, détail des lots :	
Critères d'attribution retenus	Critère 1 : Prix des prestations 70% Critère 2 : Délai d'exécution 10% Critère 3 : Méthodologie générale et organisation proposées pour la réalisation des travaux 20%

**ATTRIBUTION**

Nombre d'offres reçues

8

Date d'attribution

12/10/2016

Nom et adresse du titulaire

EUROVIA - Zac de La Poulasse - Rue de Bruxelles - 83210 SOLLIES PONT

Montant final du marché

363 455,00 € HT

Numéro du contrat

2016PA04

Sous-traitance déclarée

non

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal Administratif de Toulon**

5, rue Racine - BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

30/01/2017

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect des secrets protégés par la loi, notamment du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : [marchepublic@villede lacrau.fr](mailto:marchepublic@villede lacrau.fr)

*N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que la publication du présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours en contestation du contrat auprès du Tribunal Administratif de Toulon,*